N° 85. Lundi 8 et Mardi 9 Avril 1844. 13me Année.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
La Haye. Provinces.
Pour un an. . 26 fl. 30 fl.
» six mois. 14 » 16 »
» trois mois 7 » 8 »

PRIX DES INSERTIONS.
Les 5 premières lignes 1 fl. 50, timbre compris et 10 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION, à La Haye, *Lage Nieuwstraat*, derrière le *Prinsegracht (Noordzijde)*.
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES Annonces.
Chez M. Van Weelden, libraire, *Spui*, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction *francs de port*.

LA HAYE 8 Avril.

On nous adresse d'Amsterdam la lettre uivante :

Amsterdam, 6 avril 1844.

Monsieur,

Jusqu'ici l'histoire ne nous avait fait connaître qu'une seule espèce d'individus qui eussent mérité le titre de sauveurs de la patrie, uniquement pour avoir crié bien haut. C'étaient, comme vous savez, les oies du capitole. Grâce aux progrès de notre époque, nous en compterons désormais deux, et certains gaziers de Hollande, pourront, dès-à-présent, révendiquer la moitié de la gloire que jusqu'ici les serrirostres de l'ancienne Rome avaient eue exclusivement en partage.

Décidément, c'est aux journaux d'opposition que la patrie est redevable des succès de l'emprunt et des conséquences heureuses qui en découleront pour l'état. Vous ne vous doutiez pas de cela, n'est ce pas monsieur ? Ni moi non plus, et je ne pense pas, qu'il y eût eu beaucoup de nos compatriotes qui l'eussent deviné. Mais ces journaux si consciencieux, si véridiques, l'affirment eux-mêmes avec tant d'aplomb, que l'on n'oserait presque pas avoir la pensée de contester le fait, et que l'on serait tenté de proposer une souscription, pour leur ériger des statues, ou du moins, pour perpétuer, par une belle médaille, la mémoire de l'acte de civisme qu'ils viennent de reveler à la nation.

Toutefois, il reste une petite difficulté à résoudre, avant que le gros bon sens du peuple consente à décerner les honneurs du triomphe, non pas à ceux qui ont conçu et mené à bonne fin la mesure, mais à ceux qui, pour préparer dans cette circonstance la défaite du gouvernement, ne se sont arrêtés, dans leur langage passionné et violent, qu'aux limites tracées par le code, c'est-à-dire, là où l'impunité cesse et où commence l'action des tribunaux criminels.

Voici le simple raisonnement du peuple, à propos de cet encens, que quelques-uns de nos journaux patriotes, éclairés et vertueux, viennent de brûler sur leurs propres autels.

Ces journaux, changeant tout d'un coup de ton et de langage, ont fait un appel au ban et à l'arrière-ban de leurs rédacteurs les plus éloquens, les plus pathétiques, pour proclamer sur les toits, à son de trompe, au bruit des fanfares, que le 2 avril 1844, remplira une des plus belles pages dans les annales de notre patrie, et que l'on aperçoit déjà dès à présent les superbes résultats que le succès de l'emprunt assure à la Néerlande.

Or, cet emprunt formait l'une des deux alternatives dont se composait le projet de loi financier ; donc, cette loi contenait au moins, un élément de bonheur, *un* moyen de salut pour le pays. Mais pourquoi alors, O journaux patriotes, éclairés et vertueux ! avez-vous rémué ciel et terre pour que cette loi fût réjetée? Pourquoi avez-vous épuisé le vocabulaire des outrages, et des menaces, contre le gouvernement qui proposait et contre les députés qui appuyaient cette loi? Pourquoi avez-vous, pendant plusieurs semaines, jetté la boue aux honorables représentans de la nation ainsi qu'aux ministres, pourquoi avez-vous excité le trouble et les alarmes dans tous les esprits, rempli tous les cœurs d'inquétudes et de craintes? Pourquoi avez-vous exposé notre crédit au dehors, aussi bien que la paix publique au dedans, à une crise épouvantable, dont la fermeté de l'autorité, mais plus encore la sagesse de la nation nous ont seul préservés ? Les journaux patriotes, profonds et vertueux, répondront sans donte, que leur bile n'a été allumée, qu'à cause de cette partie de la loi qui concernait l'impôt sur les possessions. A part la remarque, qu'en aucun cas cet impôt n'était de nature à justifier un langage qui a blessé et scandalisé tous les bons citoyens, tous les amis de l'ordre, et violé toutes les convenances sociales, le peuple à qui vous voulez jeter de la poudre aux yeux, vous posera ce dilemme.

Des deux choses l'une : Ou vous saviez, que l'emprunt, une fois rempli, produirait les avantages qu'il offre réellement et que vous énumérez maintenant avec tant de joie et de complaisance ;

Ou bien, vous ne le saviez pas ; vous ignoriez que cet emprunt ferait monter nos fonds presque aux cours qu'ils avaient atteints avant 1830; qu'il rétablirait notre crédit ici et à l'étranger, ferait renaître partout la confiance et la sécurité, et renforcerait encore les liens qui unissent la dynastie et le peuple.

Dans ce dernier cas, vous avez pu, sans égard pour le moyen de l'emprunt, dont vous n'aperceviez en aucune manière les importans résultats, vous attacher uniquement à combattre l'impôt qui vous semblait si désastreux; mais alors, faites en l'aveu, profonds écrivains, vous avez fait preuve d'une grande ignorance à l'égard des véritables intérêts du pays, et vous devez reconnaître qu'il est fort heureux pour la nation, d'avoir un gouvernement dont les prévisions, les calculs et les connaissances en économie politique, ne soient pas taillés sur la mesure de ceux de nos prétendus organes de l'opinion publique. Ce qui avait échappé à vos yeux de taupe, nos gouvernans le voyaient très-clairement. Ils avaient combiné, eux, un plan, dont vous, avec votre intelligence bornée ou vos lumières incomplètes, vous étiez incapables de comprendre la portée. Il en résulte, que le peuple qui a suivi attentivement toute cette polémique, se méfiera désormais un peu plus de vos paroles, quand vous prétendrez une autre fois, connaître mieux que le gouvernement, les besoins, les ressources et les sentimens du pays.

Voilà la conséquence irréfragable de la seconde proposition du dilemme posé plus haut. Mais non; j'entends déjà les journaux profonds s'écrier, qu'ils ne consentent nullement à se donner ainsi à eux-mêmes un brevet d'ignorance. Nous connaissions fort bien, répondront-ils, tout ce que la mesure de l'emprunt volontaire renfermait d'élémens de bonheur et de prospérité pour le pays; si nous avons élevé la voix contre le projet du gouvernement, c'est parce que derrière l'emprunt et pour le cas où il ne réussirait point, nous voyâmes l'impôt *immoral, inquisitorial, inégal*, etc., etc., etc.

Connaissez-vous un opéra français, monsieur, je crois que c'est le *Pré aux Clercs*, où un certain Cantarelli se désespère, parce qu'à chaque moyen auquel il a recours pour se tirer de l'embarras où l'a placé son double rôle d'ami de tout le monde, il s'enfonce un peu plus. Si nos journaux patriotes, éclairés et vertueux, veulent échapper aux conséquences de la seconde partie du dilemme, ils seront comme le Cantarelli de l'opéra-comique, et feront naufrage sur celles bien plus graves pour eux, qui découlent de la première. Remarquez en effet, que se sont eux, ils le proclament hautement, qui par leur puissante influence ont amené aujourd'hui la nation à souscrire à l'emprunt, que c'est par conséquent en grande partie à leurs efforts, qu'est dû le succès de la mesure. Admettons le fait ; mais alors se présente tout naturellement cette question-ci, à l'esprit de tout homme doué du plus simple bon sens. Puisque vous connaissiez si bien, O journaux patriotes, profonds et vertueux ! l'influence immense que vous êtes capables, dès que vous le voulez, d'exercer sur la détermination du peuple, et que vous saviez qu'il suffisait de votre éloquante voix, de vos exhortations pressantes, pour que tout le monde accourût déposer son offrande sur l'autel de la patrie, pourquoi alors ces hauts cris, ces allarmes, cette opposition virulente, provoquée, à vous en croire, par l'impôt seul, et qui ont failli faire échouer ensemble, et cet impôt et l'emprunt qui vous fait entonner des chants d'allégresse aujourd'hui. Quel danger y avait-il à craindre pour la chose publique, si le projet de loi qui contenait les deux mesures, était adopté, puisque vous saviez d'avance qu'il suffisait de votre volonté, de votre influence sur l'opinion publique, pour que l'emprunt eût le succès que le gouvernement en attendait, et prévint par conséquent l'application de l'impôt. Le secours efficace que vous avez prêté à la mesure après que le projet a été adopté par les chambres, pourquoi l'avez-vous refusé auparavant, pourquoi avez-vous fait alors l'impossible pour faire échouer l'emprunt, en cherchant à propager l'idée, que le gouvernement n'oserait jamais recourir à l'impôt? Vous saviez, avant comme après, quel poids immense vous pouviez jeter dans la balance où se pesaient les destinées de l'état; vous dites vous-mêmes, qu'il n'a dépendu que de vous d'empêcher la réussite de l'emprunt, comme vous avez manqué faire tomber la loi. Mais si le but, que vous avez poursuivi pendant plusieurs semaines avec une ardeur peu ordinaire, eût été atteint; si la loi fût tombée, le pays échappait à l'impôt, il est vrai, mais il perdait également les bénéfices de l'emprunt; tandis que l'adoption de la loi n'entraînait aucun danger, attendu que la presse possédait, d'après son propre aveu, les moyens de prévenir l'application de l'impôt. Avec cette conscience des moyens dont elle disposait pour faire réussir l'emprunt et éviter ainsi au pays les maux dont on le disait menacé si l'emprunt n'était pas rempli, la presse opposante n'avait donc aucun motif plausible pour attaquer avec une virulence, sans exemple chez nous, un projet de loi, qui contenait, à côté d'un élément malfaisant, un second élément salutaire, et dont il dépendait de cette presse, ainsi qu'elle s'en vante aujourd'hui elle-même, de neutraliser le premier en rendant le second possible.

Ainsi pas de milieu. Ou vous ne saviez pas d'avance, que l'emprunt offrait les avantages que vous lui reconnaissez à présent et que vous ne vous lassez pas de développer, et dans ce cas, vous avez perdu le droit de vous pavaner désormais de vos profondes connaissances et de vous donner, ainsi que vous l'avez fait jusqu'ici, pour mieux versés que le gouvernement, dans la con-

---

Feuilleton du Journal de La Haye. — 8-9 avril 1844.

LA RECHERCHE DE L'INCONNUE. (1)

XIX.

L'allée des arbres verts.

Lorsque la marquise, brisée par la fatigue physique, non moins que par les cruelles émotions qui avaient marqué pour elle cette fatale matinée, rentra chez elle, son premier soin fut de demander à voir son mari. La confession qu'elle avait projeté de lui faire sur le terrain même du duel, et, s'il l'avait fallu, devant tous les témoins réunis, elle était résolue à ne pas la différer davantage. S'il ne lui était plus permis de conjurer un grand péril, du moins elle pouvait ainsi détruire d'injustes soupçons. C'était d'ailleurs un moyen d'alléger quelque peu les remords qui s'étaient emparés de son âme. Sans doute, alors, elle comprit, l'insouqieuse jeune femme, tout ce qu'il y a de sublime et de grand dans la religion, qui a élevé au rang des devoirs un des besoins les plus impérieux de notre nature, celui qui nous pousse à épancher dans un sein ami nos fautes comme nos peines, afin que le fardeau devenant moins lourd, nous puissions le supporter.

Le valet de chambre du marquis répondit que son maître avait été mandé à son retour chez M. le duc d'Orléans, et qu'en sortant pour se rendre chez le prince il avait annoncé que, selon toute apparence, il ne rentrerait point pour dîner. La marquise ordonna qu'on vînt la prévenir aussitôt que son mari serait de retour, et qu'on ne reçut âme qui vive, attendu, ajouta-t-elle, qu'elle était un peu sourante.

Une telle explication n'était pas de trop pour arrêter les commentaires auxquels l'altération profonde survenue dans les traits de la marquise n'aurait pas manqué de donner lieu de la part des gens de l'hôtel.

— Mais, dit une fille de chambre, si Mme la baronne R... se présente pour voir Mme la marquise, est-ce que la porte sera fermée aussi pour elle?

— Oui, répondit la marquise d'un ton presque farouche, fermée pour elle!

La camériste manifesta un très vif étonnement.

Les heures s'écoulèrent, oh! bien lentes, ce jour-là, et la marquise les passa presque toutes agenouillée sur son prie-dieu, devant un Christ, chef d'œuvre de la sculpture moderne. Elle se relevait seulement, par intervalles, pour aller se placer à la fenètre d'un corrider qui avait une échappée de vue sur le faubourg Saint-Honoré, afin de chercher à découvrir, entre toutes les voitures qui sillonnent incessamment cet opulent quartier, le britska dont le marquis se servait habituellement depuis le retour du printemps, Vaine attente! la nuit était venue depuis longtemps, et les reflets du gaz ne se projetaient pas sur le moindre britska.

Il vient un moment où, minée par la fièvre, la jeune femme ne se sentit plus la force de se traîner jusqu'à la fenêtre du corridor, et elle dut se résoudre à se mettre au lit, ajournant au lendemain son entrevue avec M. de Sainte-Fare. Elle eut un sommeil fort agité, rempli de rêves bizarres, et dans lesquels l'image d'Arthur et celle de son mari revenaient tour à tour également menaçantes. Il était environ huit heures du matin lorsqu'elle sonna.

— M. de Sainte-Fare est-il rentré? s'écria-t-elle.

— Oui, madame la marquise, fut-il répondu.

— Eh bien! donnez-moi un peignoir et priez-le de venir un instant; je voudrais lui parler.

La fille de chambre à laquelle s'adressaient ces paroles avait les yeux baissés et semblait fort embarrassée.

— M'avez-vous entendue? reprit la marquise avec impatience.

— Certainement, madame. C'est que... M. le marquis est... parti.

— Partis! balbutia la jeune femme avec angoisse : parti! Que voulez-vous dire?

— Oui, madame, M, le marquis est parti en voyage... à ce qu'il paraît.

— Parti sans me voir! oh! c'est impossible! vous vous trompez : il ne peut avoir été bien loin; il faut que je lui parle. O mon Dieu, mon Dieu! n'a-t-il rien dit, rien laissé pour moi?

— Oh! si fait : il a laissé pour Mme la marquise cette lettre...

— Donnez donc vite et retirez vous. Je vous rappellerai.

La marquise arracha convulsivement le cachet du message que sa caméríste venait de lui remettre, et qui était ainsi conçu :

« Chère amie, M. le duc d'Orléans, qui repart peur l'Afrique, comme vous » savez, a bien voulu me proposer de m'emmener avec lui pour faire la campa» gne du printemps. Je renonce en conséquence aux deux mois de congé qu'il » me restait encore à passer auprès de vous, et vous comprendrez sans peine » que je sacrifie tout le plaisir qu'ils me promettaient à l'honneur d'accompa» gner Son Altesse royale et de me rendre en même temps tout-à-fait digne des » épaulettes de lieutenant-colonel dont Son Altesse a daigné me remettre, » hier, en personne, le brevet. Ce serait donc, en tous points, une heureuse » journée pour moi que celle d'hier, s'il ne s'y mêlait le chagrin bien naturel » de vous quitter. C'est pour éviter des adieux pénibles pour l'un comme pour » l'autre, que je me détermine à partir ce matin, sans vous réveiller ni prendre » congé de vous.

» Je ne saurais trop vous recommander, durant cette nouvelle absence, de » ne vous priver d'aucune des distractions, d'aucun des amusemens que com» portent votre âge et votre position dans le monde. Agissez absolument com» me si j'étais là. Madame la duchesse d'Orléans a bien voulu me promettre de » vous y exhorter de tout son pouvoir, en vous grondant toutefois de ce que » vous n'êtes pas venue cet hiver lui faire votre cour. Jeune comme vous l'ê» tes, vous avez, je le sais, encore besoin d'un chaperon, mais je vous en laisse » un digne de vous dans la personne de Mme la baronne R... votre parente, à » laquelle je viens d'écrire pour la prier de vouloir bien se faire, comme par le » passé, et plus encore que par le passé, votre compagne de tous les instans.

» Je ne manquerai pas de vous écrire quand je serai arrivé à Alger, et j'es» père de vous un message de temps à autre. Je vous donnerai des nouvelles du » prince et de nos bons amis les Arabes. Adieu donc et croyez-moi toujours

» Votre affectionné mari,

» HENRI, marquis de Sainte-Fare. »

P. S. « Vous ferez bien d'aller voir, de temps à autre, ma tante la chanoi» nesse, qui vous aime beaucoup, vous le savez. »

Du duel pas un mot, Marguerite se mit à pleurer à chaudes larmes. A cette lettre, aussi affectueusement que le comportaient les relations habituelles des deux époux, elle eût préféré mille fois les plus sanglans reproches. Cette lettre accusait évidemment, de la part de son auteur, l'indifférence la plus absolue, cachée sous les dehors de la politesse conjugale. Cet homme ne daignait pas même se plaindre, cet homme avait exposé froidement ses jours, non pas comme elle l'avait supposé un instant, pour obéir enfin à un sentiment de jalousie, mais simplement pour satisfaire son amour-propre blessé. Peu lui importait que sa femme fût coquette, peu lui importait même qu'elle accueillît plus ou moins les hommages dont elle était l'objet, pourvu que les apparences fussent sauvées. Cet homme était de ces gens dont on dit dans le monde : « M. de Sain» te-Fare, ou tel autre, n'aime pas sa femme, mais il a pour elle beaucoup d'égards. » O honte! elle, la fière, l'élégante, la belle marquise de Sainte-Fare, reduite à des égards de la part de son mari, absolument comme une femme laide ou vieille que le marquis eût épousée, selon l'expression de Saint-Simon, « pour fumer ses terres! »

Telles furent les réflexions auxquelles se livra la jeune femme durant une bonne partis de la matinée, et il faut bien le dire, le souvenir d'Arthur ne vint cette fois nullement s'y mêler. Sur ces entrefaites, on vint annoncer à la marquise que madame la baronne R..., sa cousine venait d'arriver et demandait à la voir.

Dites-lui, s'écria Marguerite, que je suis malade, que je ne veux recevoir personne.

— C'est ce que j'ai dit à madame la baronne, fut-il répondu; mais madame la baronne a insisté. Elle m'a assurée que la consigne ne pouvait être pour elle. Que faut-il faire? Madame la marquise m'excusera, mais je suis vraiment bien embarrassée.

Mme la baronne R... fut introduite. C'était une femme encore jeune (elle avait alors à peine trente trois ans), mais sur les traits de laquelle était empreint le sceau d'une maturité précoce. Elle avait été remarquablement belle, très-courtisée, et avait rendu son mari, le vieux lieutenant-général R... passablement malheureux, comme on dit en pareil cas; mais, ainsi que la plupart des blondes, elle n'avait eu qu'un printemps de courte durée, et l'été même paraissait devoir finir bientôt pour elle. Douce, au surplus, d'un cœur froid, d'une imagination fort vive et d'un esprit très distingué, elle était faite à ce double titre pour briller dans le monde, et, à part ce qu'il y avait d'un peu trop facile dans ses principes, elle était d'un commerce fort agréable.

— Eh bien! chère, s'écria-t-elle en tendant affectueusement la main à sa

(1) Voir le *Journal de La Haye* d'hier.

naissance des besoins et des ressources du pays. Vous cessez dès-lors d'être des journaux profonds. Ou bien, vous saviez que l'emprunt était notre ancre de salut : alors vous êtes inexcusables d'avoir essayé à nous en priver par votre malencontreuse levée de boucliers contre le projet de loi financier, et vous perdez à l'instant même le droit de vous appeler journaux patriotes.

Je ne nie pas du reste, que certaines de nos feuilles publiques n'aient saisi avec empressement l'occasion que l'adoption de la loi leur a offerte, pour réparer autant qu'il était en eux, le mal que, par des circonstances indépendantes de leur volonté, ils ont manqué de causer à leur pays; mais tout en reconnaissant le zèle et l'activité qu'ils ont déployés, et qui n'a certainement pas été sans fruit pour le succès de l'emprunt, on ne saurait s'empêcher de penser, que le besoin de se mettre un peu en paix avec leur conscience, et, ensuite, le désir d'accaparer à la fois le double bénéfice et des honneurs décernés par l'opinion aux journaux indépendans et populaires, et de la bienveillance du gouvernement, laquelle n'est jamais à dédaigner, bien entendu quand c'est le gouvernement qui triomphe, n'aient été les deux puissans mobiles de l'attitude que la presse a prise après que la loi eut été promulguée. N'oublions pas de faire remarquer en passant, qu'il existe aussi certaine loi du 1er juin 1830, qui punit d'un emprisonnement de six mois à trois ans, quiconque provoque à la désobéissance aux lois. Quand on réfléchit à tous ces motifs réunis, qui ont dû nécessairement exercer une influence plus ou moins prépondérante sur le changement que l'on a remarqué dans le langage des journaux, changement du reste auquel tous les bons citoyens ont applaudi, on est bien en droit, ce me semble, de rabattre un peu l'orgueil avec lequel la presse soi-disant opposante, vient nous étaler aujourd'hui ses titres à la reconnaissance nationale et à l'admiration du gouvernement. Je me crois donc autorisé à contester encore à cette presse la qualité de désinterressée, qu'elle accole d'ordinaire à quelques autres titres pompeux dont elle aime tant à se parer et dont je viens, à ce que je crois, de faire bonne justice. Vous me trouverez sans doute bien cruel, monsieur; comment me direz-vous, il ne vous suffisait pas d'avoir déjà réduit si considérablement le patriotisme et les lumières d'une partie de notre presse opposante; que lui restera-t-il donc, bon Dieu, si vous la dépouillez encore de sa vertu? Ce qui lui restera, monsieur! la douce satisfaction qu'elle parait ambitionner avec le plus d'ardeur, de se trouver, pour avoir voulu ménager la chèvre et le choux, à terre entre deux selles. R.....

Le *Journal des Débats*, en reproduisant la proclamation du roi, ainsi que l'article que nous avait inspiré l'élan patriotique et du prince et de la nation, l'accompagne des lignes suivantes :

« M. Van Hall, le ministre des finances, qui, en homme de cœur et en bon citoyen, s'était intrépidement posé sur la brêche pour faire voter la loi financière qui sauvait son pays du déshonneur, a été décoré par le roi des Pays-Bas de la grande croix de l'ordre du Lion. Cette récompense si bien méritée a été accueillie à La Haye par l'approbation unanime. »

La nouvelle de la réussite de l'emprunt a produit l'effet qu'on pouvait en attendre sur les bourses étrangères. Le 2 1/2 p. c. est à la bourse de Paris du 5 de ce mois, monté à 61 1/4, et le même jour il était coté 61 3/8 à la bourse de Londres.

Une correspondance de Hollande, inserée dans les journaux français contient le passage suivant dont nous ne comprenons pas encore tout-à-fait le sens, mais qui ne tardera pas sans doute à devenir plus clair, si le fait du procès dont parle cette correspondance est exact :

« On parle d'un curieux procès qui doit être intenté à l'un de nos principaux journaux. Cette feuille a publié ces jours derniers un article sur les affaires des Indes-Néerlandaises, article qui divulgue les intentions qu'aurait eues à une certaine époque le gouvernement colonial, relativement au sort des princes indépendans. S'il faut en croire l'auteur de l'article, on aurait songé sérieusement, dans le temps, à incorporer les états de ces princes au territoire du gouvernement ; du moins, c'est ce qui semblerait résulter d'une correspondance du dernier gouverneur, mort tout récemment, avec un ancien résident de Java, aujourd'hui à La Haye. Or, il paraît que celui-ci, justement indigné de voir rendre publique une correspondance, secrète de sa nature, se propose d'intenter un procès en abus de confiance, contre la personne qui avait été dépositaire de cette correspondance, et qui paraît l'avoir fait publier dans un journal sans l'autorisation de son auteur. Tout le monde, du reste, partage l'indignation de l'ex-fonctionnaire, contre une action aussi indélicate, et qui peut faire un tort notable à nos intérêts dans les Indes-Orientales. »

Le gouvernement français a reçu des rapports officiels d'Afrique, sur une brillante expédition du duc d'Aumale dans le Ziban. Le prince, ainsi que son jeune frère, se sont conduits avec beaucoup de bravoure. Le duc de Montpensier, en se précipitant sur les pas du duc d'Aumale, qui s'était élancé à la tête des grenadiers pour aller au secours d'une colonne d'infanterie que les Arabes commençaient à faire faiblir, a reçu un coup de feu qui lui a déchiré la paupière supérieure de l'œil gauche. La blessure est du reste légère. Nous publierons demain les détails.

Conversion du 5 p. c. polonais.

On écrit de Varsovie, 27 mars :

Par un ukase en date du 20 février (12 mars) dernier, contresigné par le ministre secrétaire-d'état M. Turkult, toutes les obligations 5 p. c. du royaume de Pologne vont être remboursées ou converties en 4 p. c. Cet ukase porte :

Art. 1er Il est loisible aux porteurs d'obligations 5 p. c. de les échanger contre de nouvelles obligations 4 p. c., ou d'en recevoir le capital en espèces d'après les conditions et aux époques qui seront fixées ultérieurement.

Art. 3. La banque de Pologne est chargée de cette conversion, d'après les prescriptions qui seront tracées par notre conseil d'administration.

Art. 4. La commission du trésor et des finances de notre royaume de Pologne est autorisée à émettre à partir du 20 mars (1er avril) un nombre d'obligations 4 p. c. au porteur, correspondant au fonds d'amortissement ; ces obligations seront de 500, de 150 et de 100 roubles d'argent, et garnies de coupons d'intérêts payables tous les six mois.

Art. 5. Ces obligations 4 p. c. seront amorties au pair dans le laps de 61 ans, par des tirages au sort qui auront lieu tous les six mois.

Art. 6. Le fonds actuel d'amortissement des obligations 5 0/0 sera appliqué dorénavant à l'amortissement du 4 0/0, et il pourra être augmenté afin que l'amortissement par le tirage au sort ait lieu en moins de 61 ans.

Art. 7. Les obligations du trésor 4 0/0 sont garanties par toutes les recettes du trésor et nommément sur celles qui étaient assignées pour garantie aux obligations 5 0/0.

Affaires de Turquie.

On lit dans le *Journal de Francfort* :

Nous recevons par voie extraordinaire les nouvelles suivantes de Constantinople, en date du 20 mars :

C'est hier que le divan s'est enfin décidé à remettre son second projet de réponse aux représentans de France et d'Angleterre, qui l'ont accepté. Le principe n'y est point mentionné, on ne l'exclut ni ne le maintient. Le divan s'engage seulement à ne plus appliquer la peine de mort aux *mourtads* (renégats), et à traiter dorénavant les chrétiens sur le même pied que les autres sujets de l'empire. De là il y a loin à accorder la liberté de conscience, car le gouvernement s'engage à ne pas appliquer la peine de mort, mais nous savons qu'il n'a fait cette concession qu'avec l'arrière-pensée d'y substituer les *galères à perpétuité*.

Nous avons pu nous convaincre combien toutes ces frayeurs que les ministres turcs avaient cherché à faire partager aux représentans étrangers à l'occasion de cette question étaient illusoires et mal fondées. Tantôt c'était un soulèvement de la population musulmane, tantôt une révolte des ulémas ; une autre fois, la déchéance du sultan qu'on mettait en avant pour justifier la résistance qu'on opposait à leurs exigences. C'était une comédie dont les ministres étrangers n'ont pas été tout-à-fait dupes. Ce qui le prouve, c'est la réponse votée en conseil et qui était l'ultimatum des ulémas, dont les ministres étrangers ne se sont pas accommodés. Les principaux membres du ministère, effrayés des conséquences fâcheuses qu'aurait infailliblement pour leur position personnelle une audience des ambassadeurs de la part du sultan, se sont réunis en conseil, et sans consulter les ulémas, en quelques jours ils ont rédigé et communiqué aux ministres européens le nouveau projet de réponse qui met fin, selon toute apparence, à ce fâcheux différend. Au reste, de tous côtés de nouvelles affaires imprévues surgissent.

La diplomatie étrangère aura de la peine, malgré toute son habileté, à prévenir quelques crises dans ces contrées. Sur tous les points de l'empire, son attention sérieuse est réclamée par des scènes déplorable et révoltantes de désordre et de cruauté.

Dimanche dernier, le patriarche grec s'est rendu à la Porte pour faire des communications au ministre des affaires étrangères sur des évènemens affreux qui viennent de se passer en Romélie. Il a adressé en même temps une supplique au ministre de Russie pour le même objet. Il s'agissait d'atrocités commises par des Albanais; un village entier avait été contraint d'embrasser l'islamisme, et aux environs d'Andrinople, plusieurs Grecs, parmi lesquels se trouvait le substitut du métropolitain d'Andrinople, ont été massacrés et soumis à des tourmens affreux. Toute la Romélie est infestée de déserteurs et d'Albanais vagabonds qui se livrent à toutes sortes de cruautés sur les paisibles sujets chrétiens.

Une autre lettre particulière de Constantinople, datée du [illegible] mars, contient des faits très-intéressans, au sujet des désordres graves qui ont éclaté à l'occasion d'un prêtre grec qui a embrassée l'Islalisme.

Le 25 février, la populace musulmane faisait à cet homme une espèce d'ovation, au moment même où les européens se réunissaient dans la chappelle latine pour la célébration de l'office divin. Des paroles outrageantes, échangées entre quelques chrétiens et les albanais, qui formaient la majeure partie du rassemblement, ont été bientôt suivies d'une attaque contre la chappelle; des pierres ont été lancées, des coups de fusil ont été tirés.

Les chrétiens, ainsi attaqués ont fait retraite et évacué la chapelle par des jardins contigus, jusqu'à la demeure du vice-consul de France, où ils se sont barricadés. Le rassemblement les y a suivis et les mêmes scènes de violence se sont renouvelées devant la maison consulaire. La force armée, arrivée sur le terrain, a mis fin au désordre. Un Kavas (appariteur) du vice-consul a reçu une blessure, on ne signalait pas encore d'autre victime.

M. Bourrée, consul de France à Beyrouth, a expédié immédiatement le brick l'*Alcibiade* à Lattaquié. Le consul-général d'Autriche a dirigé également une corvette autrichienne sur ce point, pour veiller à la protection de ses nationaux. M. Bourrée a réclamé d'Essad-Pacha, gouverneur de Beyrouth, le châtiment immédiat et exemplaire des huit principaux coupables. Essad-Pacha y consentait, mais M. Bourrée exigeait avec raison que la punition eût lieu à Lattaquié même, en présence du vice consul ; tandis que le pacha prétendait que, conformément à l'usage, les coupables devaient être amenés au chef-lieu pour y recevoir leur châtiment. M. Bourrée n'a pu faire prévaloir cette réclamation aussi juste que modérée. Essad-Pacha s'est borné à faire conduire les coupables à Beyrouth et il a dit qu'il attendrait les ordres de Constantinople.

L'ambassadeur de France, aussitôt que le rapport de ces événemens lui fut parvenu de Beyrouth, a envoyé chez Rifaat-Pacha le premier interprête de l'ambassade, avec instruction de demander formellement que la punition des excès commis à Lataquié ait lieu à Lataquié; qu'après l'exécution, des excuses publiques soient faites au vice-consul; et de demander, pour le lendemain même, remise des ordres destinés à assurer cette réparation, l'ambassadeur se chargeant de les transmettre lui-même à Beyrouth, par le paquebot français qu'il retardait dans ce but.

Le premier interprête arrivait à la Sublime-Porte, dans un moment où le conseil était assemblé ; il remit son instruction traduite à Rifaat-Pacha, qui en a donné, sans retard, connaissance au grand-visir et à Riza-Pacha. Le ministre est venu, au bout de quelques instans, annoncer au premier interprête que tous les points étaient réglés conformément à la demande de M. de Bou[illegible]

---

cousine, qu'est-ce que cela signifie? Tes femmes ne voulaient pas me recevoir ce matin! tu me feras le plaisir de les gronder, n'est-ce pas! moi qui me suis levée à dix heures du matin exprès pour venir t'apporter des consolations!

— J'avais en effet, répondit froidement la marquise, défendu ma porte pour tout le monde.

— Même pour moi! quel caprice avez-vous donc ce matin, ma toute belle! Oh! fi! c'est mal, entends-tu, très mal:

— En effet. Oh! tu as bien raison, et j'ai agi fort mal à ton égard : car je te dois bien des remerciemens pour tous les bons conseils que tu n'as cessé de me donner, et je veux te les adresser ce matin. Tes conseils, je les ai suivis à la lettre et j'en ai retiré les plus heureux fruits. Tu m'as enseigné un excellent moyen pour n'être plus négligée par mon mari : c'était d'être très coquette, de faire parler de moi dans le monde. Le monde a parlé, il parlera longtemps encore, et mon mari m'a... abandonnée! Il avait peut-être pour moi quelque estime, à défaut d'amour; aujourd'hui il me méprise! Est-ce tout? Oh, non sans doute : Tu m'as fait écrire à un jeune homme, que je ne connaissais seulement pas, un billet.. dont je rougirai toute ma vie. Aujourd'hui, ce jeune homme, à cause de ce billet, est mourant, mort peut-être! Voila, ma chère, les actions de grâces que je te dois, et je te les adresse du meilleur de mon cœur!

La baronne sourit avec une grâce et une aisance parfaites, puis se levant de son siége :

— Allons, s'écria-t-elle, chère Marguerite, je vois que tu es décidément mal montée ce matin, et que j'ai mal fait de me lever sitôt. Je reviendrai te prendre à trois heures pour aller au bois ; le temps est superbe, et le soleil dissipera tes humeurs noires.

— Tu peux te dispenser de te déranger pour moi, tu ne trouverais personne.

— Enfant!

La baronne leva les épaules avec un sentiment d'affectueuse commisération et sortit. A peine fut elle hors de la chambre que la marquise sonna.

— Allez prévenir le concierge, s'écria-t-elle, que je ne suis plus chez moi pour Mme la baronne R... Je défends qu'on la reçoive, sous quelque prétexte que ce soit, entendez-vous! Vous préviendrez tous les domestiques, et vous direz qu'on attèle les chevaux au coupé. Je veux sortir dans un quart d'heure.

Lorsque ces divers ordres eurent été exécutés, la marquise monta en voiture et dit au valet de pied :

— Rue des Cinq-Diamans!

Durant le trajet de son hôtel au quartier des Lombards, la marquise de Sainte-Fare se disait : Pauvre Laure! comme elle doit me haïr maintenant! car il est impossible qu'elle ignore combien j'ai été coupable aussi envers elle. Mais je veux embrasser ses genoux, je veux arroser ses mains de mes larmes, afin qu'elle me pardonne. Oh! non, je ne serai plus coquette maintenant. Je vois trop quelles affreuses conséquences en résultent, Je suis bien résolue à devenir simple et bonne comme Laure. On a trop parlé de moi ; je vais, à partir de ce jour, mettre tous mes soins à me faire oublier.

Tout en formant ces bonnes résolutions, Marguerite était arrivée devant la maison de M. Rieublanc, et le valet de pied, après avoir frappé à la porte, venait d'ouvrir la portière et d'abaisser le marchepied. La marquise descendit, traversant rapidement l'allée étroite et humide qui servait de vestibule à l'habitation de l'ancien droguiste, elle s'avança jusqu'à la grille placée au pied de l'escalier ; et agita la sonnette.

Cette fois, la grille ne s'ouvrit point, mais M. Subtil daigna sortir en personne de l'espèce de tanière qui lui servait de loge, et apparaissant de l'autre côté de la grille avec les attributs de sa profession à la main, comme jadis les divinités mythologiques, il s'écria d'une voix farouche :

— Qu'est-ce que vous demandez?

— Mlle Laure Rieublanc, fut-il répondu.

— Elle n'y est pas

— En êtes-vous bien sûr? Il faut que je lui parle; ouvrez-moi, je l'attendrai.

— Quand on vous dit qu'elle n'y est pas.

— Mais son père... M. Rieublanc...

— Il n'y est pas non plus. Les propriétaire et sa demoiselle sont sortis ensemble hier au soir, et ni l'un ni l'autre ne sont encore rentrés.

La marquise pâlit et baissa la tête avec consternation. Elle avait compris tout ce qu'il y avait de funestes augures dans le fait qu'on lui annonçait, et le souvenir d'Arthur couché dans son cercueil, tel qu'elle l'avait vu dans ses rêves de la nuit, s'était aussitôt présenté à son imagination. Elle demeura quelques instans immobile devant la grille, puis ayant jeté machinalement sa carte à travers les barreaux, elle sortit de la maison et remonta dans sa voiture.

— Où faut-il conduire madame la marquise? demanda le valet de pied.

— Où vous voudrez.

Le valet regarda sa maîtresse d'un air profondément ébahi, puis il transmit au cocher la réponse qui venait de lui être faite, laissant à ce dernier le soin de l'interpréter comme bon lui semblerait, et la voiture se mit en mouvement.

Cependant la marquise avait rabattu son voile sur son visage, et après avoir enfoncé ses deux bras dans son manchon (car le temps, qui les jours précédens avait été si beau, était devenu tout à coup sombre et froid), elle s'était adossée à l'un des angles du coupé. La tête baissée, elle s'abandonnait au mouvement régulier et à peine perceptible des ressorts, sans examiner où on la conduisait. Il y a dans la vie, pour les femmes surtout, bien des circonstances où le libre arbitre est un fardeau si pesant, qu'elles donneraient beaucoup pour qu'il leur fût permis de s'en dépouiller de se laisser aller comme une barque à la dérive. Après avoir essayé de lutter contre les événemens, sans parvenir à les maîtriser, elles s'abandonnent avec découragement à l'aveugle destinée. Ces momens-là sont pleins de périls pour elles, car il est rare que l'ennemi du genre humain n'en profite pas pour se glisser dans leur âme et y déposer le germe de ses tentations infernales.

Déjà, mille pensées tumultueuses roulaient dans l'esprit de Marguerite, pensées qui, par une pente irrésistible, se trouvaient ramenées incessamment à un seul et même objet. Si Arthur venait à succomber par suite de sa blessure, s'il était déjà mort! oh! cette idée était affreuse et Dieu ne voudrait pas que Marguerite fût aussi cruellement punie. Eh quoi! il aurait suffi d'un coup d'épée pour anéantir à jamais tant de jeunesse, de courage, un présent si riche et un avenir plus riche encore? La vie aurait déjà quitté ces traits si nobles et si doux? Mais tous les jours, il arrive qu'un homme reçoive une blessure à la guerre ou dans un duel, et sur dix qui sont frappés, un seul succombe. La marquise l'avait entendu dire bien souvent. Pourquoi ne le reverrait-elle pas, comme la veille au matin, debout devant elle, les regards attachés sur les siens, la main osant presser la sienne? Il l'aimait, lui, ce jeune homme et il le lui avait bien prouvé. Deux fois il était venu à son secours dans des circonstances décisives, et l'une de ces deux fois il lui avait sauvé la vie. Comment l'en avait-elle récompensé?... Ah! elle s'était montrée cruelle envers lui, alors que tant d'autres femmes n'auraient pas, à coup sûr, été insensibles à tant d'amour.

Il y avait pourtant des momens où la marquise cherchait à se mettre en garde contre de pareils souvenirs. Elle se disait alors qu'Arthur, sur le point d'épouser une jeune fille dont il était tendrement aimé et qu'il aimait sans doute aussi lui-même de toute son âme, n'avait jamais pu être bien sérieusement amoureux d'une femme à peine entrevue deux ou trois fois. Selon toute apparence, il n'avait vu dans cette conquête, jugée assez facile, qu'une simple distraction, un dernier caprice de jeune homme.

Puis, au millieu de ces conjectures, elle se rappelait tout à coup avoir entendu raconter par son amie, sa parante, cette baronne R..., si profondément instruite en toutes choses, qu'il n'était pas impossible de voir un homme épris très sincèrement de deux femmes à la fois. Dans ce temps-là elle ne pouvait croire qu'il en fût ainsi, mais maintenant la foi lui était venue presque soudainement.

— Laure est bien jolie, pensait-elle, mais moi, moi, je suis belle aussi. Ne m'a-t-il pas dit hier matin que si je l'aimais, ce duel n'aurait pas eu lieu. Oh! les hommes! les hommes! Il n'importe. Celle à qui l'on propose de sacrifier ainsi pour elle ce qu'on a de plus cher au monde : son honneur! peut dire qu'elle est aimée, aimée avec passion, et je voudrais bien savoir si ce jeune homme aurait aussi proposé à Laure d'être lâche pour elle.

Il y avait déjà bien longtemps que la marquise était absorbée par ces pensées, et aux bruits tumultueux d'une grande ville avait succédé ce silence de la campagne qui émeut et étonne. La marquise baissa l'une des glaces du coupé, et soulevant son voile de dentelle, elle promena ses regards autour d'elle comme une personne qui, après un long sommeil, chercherait à recouvrer l'usage de ses sens encore appesantis. Elle se trouvait au milieu d'un bois, dans un chemin sombre qui s'étendait devant elle en ligne droite et à perte de vue sous l'ombre toujours épaisse de ces arbres du nord dont le feuillage mélancolique affronte les hivers. A cet aspect, un frisson de terreur la saisit, et arrêtant brusquement son cocher, elle s'écria :

— Où m'avez-vous donc conduite?

Le cocher répondit tranquillement :

— J'ai conduit madame la marquise au bois comme à l'ordinaire et nous sommes dans l'allée des arbres verts.

La marquise sentit tout son sang refluer vers son cœur. C'est qu'un double souvenir se rattachait pour elle à cette allée où la fatalité venait de la ramener. Cette allée n'était-elle pas en effet celle où deux jours auparavant Arthur avait arrêté les chevaux de la baronne R..., au moment où toutes deux, sa cousine et elle-même, allaient être entraînées dans le taillis qui borde la route et brisées avec la calèche contre les arbres? A quelques pas de là était la clairière où son mari et Arthur s'étaient battus, où peut-être restaient des traces de sang de ce dernier. O Marguerite! Marguerite! tandis qu'il en est temps encore, retournez sur vos pas; fuyez, fuyez vite, car il ne peut vous arriver que malheur à cette place; Marguerite, c'est votre mauvais génie qui vous a entraînée une seconde fois dans l'allée des arbres verts!

(*La suite à demain.*)

sieney, et il a même fait remercier l'ambassadeur de ce qu'il avait mis la Porte à même de faire connaître à l'Europe tout à la fois le grief et le redressement. La fermeté de l'ambassadeur a triomphé, en cette occasion, du système de la lenteur que la Porte a coutume de suivre pour les réclamations de ce genre.

Dès le lendemain les ordres s'expédiaient pour Essad-Pacha, et ils devaient être apportés, le jour suivant, 19 mars, à l'ambassade, par un haut fonctionnaire de la Porte, qui devait exprimer en même temps à l'ambassadeur les regret du gouvernement Ottoman; mais la porte a tout devancé de vingt-quatre heures; elle n'a pas voulu que le paquebot fût expédié avant que l'ambassadeur eût reçu les visites d'excuses.

Obsèques de Thorwaldsen.

Copenhague, 30 mars. Les obsèques funèbres de Thorwaldsen ont eu lieu au milieu d'un concours général. «Jamais, dit la *Gazette de Berling*, Copenhague n'en vit de pareilles, jamais le véritable esprit danois ne se prononça si bien dans toutes les classes et parmi les personnes de tout âge, etc. » — Dans la salle des antiques, où était le corps, les artistes chantèrent des hymnes de Holst et de Rung, et M. le professeur Clausen tint une oraison funèbre. Pendant qu'on descendait le corps par la rampe, les artistes de l'Opéra italien chantèrent dans l'atelier du défunt une cantate italienne de Holst et Sperati; ensuite ils chantèrent encore du haut du balcon, pendant qu'on emportait le corps. En avant était le cortège, composé de deux artistes, de marins, de 7 à 800 étudians, d'Islandais, puis d'artistes de toutes les classes. Puis venait le cercueil, de simple bois de chêne, orné des Parques d'un côté et d'une Victoire de l'autre; sur le couvercle était une palme et un cyprès. Au-dessus de la tête se trouvait la statue de l'artiste faite par lui-même et s'appuyant sur l'ancre de l'espérance. Venaient ensuite les membres de l'académie des beaux-arts, ayant à leur tête le prince royal en qualité de président, et les autres princes. Puis une suite extraordinairement nombreuse, composée des autorités civiles et militaires et de bourgeois de toutes les classes, fermée par les corporations disposées en haie depuis Charlottenbourg jusqu'à l'église du St.-Esprit, et qui portaient des drapeaux couverts de crêpes. A l'entrée de l'église Notre-Dame, les étudians qui ne pouvaient pas pénétrer, s'échelonnèrent des deux côtés. Le roi reçut le corps dans l'édifice; la chapelle royale exécuta une cantate d'Oehlenschlæger et de Glæser; le prévôt du chapitre, M. Tryde, prononça l'oraison funèbre, et après la descente du corps dans la tombe, la société de chant des étudians exécuta un air d'Andersen et de Hartmann. S. M. la reine et toute la famille royale assistèrent à la solennité dans le temple. Les rues que traversa le cortège étaient sablées et, suivant le bel usage septentrional, couvertes de verdure (apparemment de genièvre haché), on jeta par les fenêtres des fleurs sur le cercueil; les cloches de la ville sonnèrent depuis 11 heures et demie, et lorsque le cortège s'ébranla, une musique funèbre retentit du haut des tours, jusqu'à ce qu'il atteignit l'église à 2 heures trois quarts.

Faits Divers.

On écrit d'Apeldoorn, du 5 avril. Hier, dans la soirée il est arrivé au Loo, quatre fauconniers, accompagnés de leurs domestiques et d'une douzaine de faucons.

On écrit de Schoonhoven, le 5 avril. Nous apprenons que nos souscriptions à l'emprunt volontaire s'élèvent à fl. 165,150 et celles au don gratuit à fl. 466.07½.

—Le *Journal de Bruxelles* a annoncé dans un de ses derniers numéros, que le gouvernement autrichien avait décidé que tous les enfans hongrois issus de mariages mixtes seraient désormais élevés dans la religion du père. C'est une erreur. Nous avons sous les yeux le rescrit royal adressé à ce sujet à la Diète de Presbourg, et où il est au contraire stipulé que les parens seront libres d'élever les enfans comme bon leur semblera; une pleine liberté leur est accordée sous ce rapport.

—La *Gazette de Cologne* dit que la nouvelle annoncée par un grand nombre de journaux que le cartel relatif à l'extradition des déserteurs a été renouvelé entre la Prusse et la Russie, paraît dénuée de foudement; du moins n'en a-t-il été aucunement question jusqu'ici dans les cercles bien informés.

— On lit dans l'*Indépendance belge* : Le bruit politique du jour est celui-ci, nous ne le donnons que comme un bruit, mais ce n'est pas la vraisemblance qui lui manque :

On dit donc que les influences catholiques qui dominent le cabinet veulent que M. Dechamps prenne le portefeuille de l'intérieur, que M. Goblet se retire et que M. Nothomb passe aux affaires étrangères.

On ne dit pas encore qui remplacerait M. Dechamps au ministère des travaux publics.

— Dans une vente à l'encan qui a eu lieu avant-hier, rue de l'Arbre-Bénit, à Ixelles, du mobilier d'un émigré français, plusieurs objets de curiosité et d'art ont attiré l'attention du petit nombre d'amateurs qui s'y étaient donné rendez-vous, entre autres deux violons furent mis aux enchères et descendus jusqu'à la somme de 10 fr., sans trouver d'amateur; une personne arrivant alors et qui connaissait l'origine et la qualité de ces violons, les mit à prix à une somme insignifiante; dans l'intervalle un deuxième amateur étant entré, fit monter le prix à 150 fr. pour l'un et 200 fr. pour l'autre de ces instrumens. Ils portent tous les deux les écussons aux fleurs de lys et ont appartenu, assure-t-on, à l'infortuné Louis XVI.

— On mande de Londres que le 2 avril, le célèbre nain américain, le général Tom-Thumb (Tom Pouce) a été présenté pour la 2e fois à *Buckingham-Palace*. La reine d'Angleterre, la reine des Belges, S. A. R. le prince de Galles, la princesse royale et la princesse Alice, entourés d'une société brillante étaient présens à la représentation. Le nain a comme d'ordinaire, imité l'attitude de Napoléon et de diverses statues grecques. Il a ensuite chanté. S. M. a daigné présenter au général Tom-Thumb, de sa main royale, un magnifique souvenir en perles de la plus belle eau monté en or et en pierres précieuses. D'un côté sont la couronne et les lettres initiales V. R., de l'autre des fleurs en émail et en rubis. S. M. a donné en outre au général un très-beau porte-crayon en or portant les initiales T. T.

— Un fatal événement est arrivé, le vendredi 29 mars au théâtre Adelphi à Glasgow (Ecosse). La salle était pleine pour une représentation à bénéfice, quand tout-à-coup le bruit courut, du parterre aux loges que le feu s'était déclaré dans le théâtre. Un incendie, en effet, s'était déclaré, mais dans un quartier éloigné. En un instant la foule se précipita dans les corridors et les escaliers, brisant tout sur son passage, et sans qu'il fut possible de la retenir. Plusieurs personnes furent renversées, foulées au pieds et blessées grièvement. Une jeune femme a été conduite à l'hôpital, sur brancard.

— M. Laycock, de Londres, a construit un palais en fer pour Enyambo, roi africain. Le succès qu'a obtenu ce système de construction, a fait naître la pensée de construire la Pointe-à-Pitre en fer, sans aucune partie de bois, attendu qu'il devient sous les tropiques, le receptacle d'une foule d'insectes. On dit, ajoute l'*Industriel de l'Alsace*, que le gouvernement fait faire des devis à ce sujet pour être en état de prendre une décision.

EXTERIEUR.

GRÈCE.

Athènes, 21 mars. L'œuvre de la constitution est achevée. Le roi a fait remettre à l'assemblée ses observations et les changemens qu'il proposait d'y introduire; quelques-uns ont été adoptés, d'autres rejetés. Les propositions de S. M. ont été examinées dans trois séances tenues à huit-clos; sur quoi la députation s'est rendue auprès du roi et a exprimé au nom de l'assemblée le vœu que la constitution obtint maintenant l'approbation de S. M. Le roi, après avoir pris connaissance des modifications, adressa au président du congrès les paroles suivantes :

Monsieur le président,

Après que le projet de constitution m'a été présenté par l'assemblée nationale, je vous ai remis les observations que j'ai cru devoir y faire. Mais comme je suis instruit maintenant des dernières résolutions de l'assemblée, relativement à ces observations, je ne manque pas d'y adhérer, après avoir, ainsi que mon devoir me l'imposait, porté à votre connaissance ce qu'en toute sincérité j'ai cru être indispensable pour la prospérité de la nation.

Je termine en priant Dieu de bénir la constitution de l'état.

Signé, Othon.

La lecture de cette note a provoqué dans l'assemblée le cri unanime de : *Vive la Constitution : Vive le roi.* Aussitôt l'on nomma une députation de 60 membres pour exprimer au roi les remerciemens de l'assemblée.

L'assemblée s'occupe actuellement de la loi électorale; la discussion en sera achevée dans huit ou dix jours. Le pays sera divisé en districts électoraux. Les provinces qui ont moins de 12,000 habitans éliront un députés; celles qui en ont de 12 à 24,000, deux; celles qui en ont de 24 à 36,000, trois; et celles qui en ont plus de 36,000, quatre. Tout citoyen est électeur à partir de 25 ans.

Ces jours derniers un terrible ouragan a sévi à Nauplia. De vigoureux peupliers ont été déracinés, et plus de 500 oliviers entièrement détruits; plusieurs toits de maisons ont été enlevés. Le dégât qu'a causé l'ouragan est considérable.

TURQUIE.

Des frontières, 25 mars. La sentence vient d'être rendue contre les auteurs de la tentative séditieuse qui avait pour but de délivrer les prisonniers politiques détenus à Kragujewatz; deux d'entr'eux ont été condamnés à mort; leur exécution aura lieu encore aujourd'hui. L'enquête a révélé des faits importans.

La *Gazette serbe de Belgrade* annonce que S. M. l'empereur Nicolas, protecteur de la Servie, a, sur la proposition du consul-général, M. Danilewsky, conféré au prince Alexandre Kara Georgewitsch le titre d'Altesse, et que la Porte, accédant à cet acte, a ordonné qu'à l'avenir ce titre fût donné au prince Georgewitsch dans toutes ses communications et ses relations avec le gouvernement.

—Eumel Djiemar, commissaire de la Sublime-Porte, est arrivé le 18 mars à Tunis. Eumel est chargé d'engager le bey à consentir un arrangement à l'amiable avec le gouvernement sarde; mais il paraît qu'il l'a trouvé assez mal disposé. Jusqu'à présent il n'a obtenu du bey qu'une seule audience de quelques minutes. Le bey maintient sa résolution, et veut que l'affaire suive son cours. On n'explique pas bien jusqu'à présent, ce qui peut lui faire déployer tant de persistance. D'un autre côté, l'opinion publique est que tout s'en ira en fumée.

RUSSIE.

St-Pétersbourg, 19 mars. On assure assez positivement dans les cercles bien informés que LL. MM. l'empereur et l'impératrice, ainsi que la plupart des membres de la famille impériale, quitteront St-Pétersbourg vers la fin de mai, pour se rendre aux bains de la Bohême.

Varsovie, 23 mars. Des feuilles étrangères continuent à répandre le bruit que le prince de Varsovie songe à se retirer du poste qu'il occupe ici. Cependant je suis en mesure d'assurer qu'il ne lui est jamais venu dans l'esprit de quitter un poste où il a réussi, par l'élévation de son esprit et sa sévère justice, à se concilier l'estime et la considération de tous les partis. Les personnes les mieux informées savent bien, d'ailleurs que l'empereur lui-même n'a jamais témoigné le moindre dessein de rappeler le prince, qui jouit à bon droit de son entière confiance et qui a plus fait par son administration bénigne que n'aurait jamais pu la plus extrême rigueur. Le feldmaréchal ne fréquentera aucun bain étranger cette année-ci; mais, comme toutes les autres années, il fera aussitôt après Pâques un voyage à St-Pétersbourg pour y séjourner quelque temps. Le jeune prince Féodor, aide-de-camp de l'empereur, se trouve actuellement en Italie, tandis que le reste de sa famille est déjà à St-Pétersbourg.

ITALIE.

Bologne, 24 mars. Les bruits d'amnistie qui ont circulé à Rome n'ont aucune espèce de fondement. Le Saint-Père a ratifié les premières condamnations prononcées par le tribunal politique, et les juges inquisiteurs ont reçu des instructions plus sévères encore. Le nombre total des condamnations ratifiées s'élève à cent-cinquante, y compris les dix sentences de mort rendues par contumace contre ceux qui sont en fuite.

— S'il faut en croire une lettre adressée des frontières, le 24 mars, à la *Gazette de Cologne*, les deux fils du contre-amiral Bandiera sont au nombre des insurgés. Ces deux jeunes gens, qui servaient, et qui se trouvaient l'un à Venise et l'autre à bord de la *Bellone*, en station dans le Levant, se sont rejoints dans l'île de Corfou, où ils se sont réunis aux Italiens qui y séjournent et qui, avec ceux qui sont réfugiés à Malte et en Corse, se proposaient de révolutionner leur patrie.

Cet événement produit une vive sensation.

ALLEMAGNE.

Francfort, 3 avril. Suivant la *Gazette des Postes*, l'importation des marchandises de coton dans les états de l'union douanière a été en 1843 de 10,187 quintaux; ce qui fait 1969 quintaux de moins qu'en 1842, et 9317 de moins qu'en 1841. Ce chiffre constitue à peine 2 p. c. de la quantité de cotonnades employés annuellement dans les états de l'union.

L'importation des tissus de laine a été de 33,496 quintaux, ce qui fait 4873 quintaux de moins qu'en 1842, et 2201 de moins qu'en 1841. Ce chiffre constitue tout au plus 5 ou 6 p. c. de la consommation faite annuellement de ce produit par les états de l'union.

L'importation des fils de coton a été dans la même année de 457,547 quintaux de fils de coton; c'est-à-dire 25,610 quintaux de moins qu'en 1842, et 16,655 de moins qu'en 1841.

ANGLETERRE.

Londres, le 4 avril. Le *Morning-Post* annonce que lord Stuart de Rothesay, ambassadeur à St.-Pétersbourg, a envoyé sa démission au comte d'Aberdeen. M. Bloomfield, est nommé ministre plénipotentiaire à la cour de St.-Pétersbourg.

— Le *Standard* dit que le revenu de l'année dépassera de 2 millions sterling celui de l'année qui a expiré le 5 avril 1843. Sur le trimestre, l'augmentation sera de 300,000 liv. st. dans les douanes, de 40 à 5,000 livres dans l'accise. Il y aura aussi augmentation dans la poste, le timbre, etc. Le *Morning-Herald* prétend que la question religieuse va être arrangée d'une manière satisfaisante entre les puissances alliées et la Porte. Le *Standard* dit qu'il y aura toujours 3 vaisseaux de ligne dans la Méditerranée.

FRANCE.

Paris, 6 avril.

Au commencement de la bourse on a répandu le bruit que S. A. R. la duchesse d'Orléans avait failli être victime d'un assassinat: qu'un homme s'était précipité sur elle avec un poignard, et qu'un officier de service avait paré le coup en le recevant lui-même. Ces bruits ont fait fléchir le 3 p. c. à 82 80; mais on a bientôt appris que cette histoire était complétement inexacte, et l'on a remonté à 83. Voici ce qui s'est passé, nous avons été sur les lieux pour nous renseigner: Un homme de 50 ans environ, assez bien vêtu, avait été signalé à la police comme atteint de folie furieuse; un officier de paix le voyant entrer dans le temple de la rue Chauchat où la duchesse faisait ses dévotions, lui mit la main sur le collet; une lutte s'engagea, dans laquelle l'officier de paix fut blessé à la main par un couteau poignard que portait l'individu en question; on le conduisit au poste et l'on trouva sur lui un autre couteau. Cet événement fit quelque sensation dans ce temple. La princesse qui était dans une tribune élevée demanda ce qui se passait, on lui répondit qu'un voleur venait d'être arrêté et l'office continua. Il parait que cet individu est un allemand.

— M. Chapuis de Montlaville a développé hier à la chambre des députés sa proposition concernant la suppression du timbre sur les feuilles périodiques. Cette proposition a été combattue par M. le ministre des finances, et quelques autres orateurs, et défendue par M. de Lamartine. La chambre en a décidé la prise en considération par 146 voix contre 140.

— Nous apprenons que S. Em. Mgr. l'évêque d'Arras a reçu ces jours derniers, de M. le ministre de la justice et des cultes, une lettre de blâme pour avoir signé le mémoire adressé par les deux provinces de Cambrai et de Reims, au sujet de la liberté d'enseignement.

— Un journal ministériel affirme ce matin que tous les bruits qui ont occupé le public sur les horribles mystères d'une prétendue association qui avait donné à son repaire le nom de la Tour de Nesle, n'ont aucun fondement réel et ont été imaginés par les journaux judiciaires pour offrir un aliment à l'imagination de leurs abonnés.

Ces journaux répondront sans doute à cette grave accusation.

— S. A. R. Mgr. le duc de Montpensier doit bientôt se rendre à Marseille. Le jeune prince vient de prendre une part glorieuse à l'expédition qui a été faite par son frère le duc d'Aumale dans la province de Constantine. Dans la prévision que M. le duc de Montpensier s'arrêtera quelques jours dans cette ville, le conseil municipal a délibéré dans la séance d'avant-hier, lundi, d'offrir au jeune prince une fête, pour laquelle une somme de vingt mille francs a été votée.

— Le maréchal, président du conseil, ministre de la guerre, vient de rappeler aux officiers, sous-officiers et soldats, qu'aucune souscription ne peut être ouverte dans l'armée, à quelque titre que ce soit, sans l'approbation préalable de l'autorité supérieure, et que les militaires qui manquent à ce devoir encourent une punition. Les lieutenans-généraux, maréchaux-de-camp et colonels commandant les corps, ont été invités à tenir la main à l'exécution de cette disposition, et à rendre compte, sur-le-champ, au ministre de la guerre, des infractions qui pourraient y être commises.

— On écrit d'Alger : M. le maréchal, gouverneur-général, a adressé à MM. les généraux et colonels, commandant les divisions et subdivisions une circulaire portant qu'il serait accordé des primes proportionnées à la puissance destructive, de chaque bête féroce qui sera présentée morte ou vivante à l'autorité. Ces primes sont graduées comme suit : pour un lion ou une lionne, 50 fr.; pour des lionceaux d'un à 6 mois, 15 fr.; pour une panthère, 15 fr.; pour de jeunes panthères de 1 à 6 mois, 7 fr.; pour une hyène, 20 fr.; pour de jeunes hyènes d'un à 6 mois, 5 francs.

— On lit dans le *Globe* :

Le *National* disait hier que la souscription pour l'amiral Dupetit-Thouars était une manifestation nationale. Or, le total de la souscription, à ce jour, monte à 8,844 francs 60 centimes, ce qui porte le nombre des souscriptions à 17,688. Le *National* voudrait-il nous dire comment 17,688 personnes, parmi lesquelles il y a, pour moitié, au moins, des étudians, des femmes et des enfans de deux ans, expriment un vœu national, c'est-à-dire un vœu qui représente celui de la nation, tandis qu'au dire de tous les journaux qui demandent la réforme, le corps électoral, qui se compose de plus de deux cent mille personnes, toutes agées de 25 ans au moins, et formant l'élite de la société française, ne représenterait pas la nation ?

VARIÉTÉS.

LA CHASSE DANS LE NORD DE L'EUROPE.

(*Suite et fin.* — Voir notre numéro d'hier.)

—M. Lloyd raconte ensuite quelques-uns des attentats dont les loups se sont rendu coupables.

Un paysan était assis sur le seuil de sa porte; il tenait en ses bras un enfant de quinze mois; il entend du bruit, il aperçoit un loup qui saisissait une chèvre; il pose l'enfant, saisit une hache, et court sur le larron. Le loup lache la bête à cornes, mais du coin de l'œil il a vu l'enfant, il a calculé la distance; il tourne rapidement autour de son ennemi, il saisit la pauvre petite créature, et disparaît dans un bois voisin. On court à sa poursuite; autant aurait valu poursuivre un éclair.

Une femme, — c'est une horrible histoire; il m'en coûte de le redire, mais elle n'est que trop authentique, — une femme, nommée Hedwiga Quesling, se rendait un jour d'hiver à Ostersud (province de Dalécarlie); elle était dans un traîneau, attelé d'un seul cheval; elle avait avec elle trois de ses enfans; six, dix-huit et trente-six mois étaient leur âge. La neige couvrait la terre; les hurlemens de quelques loups se font entendre; ces cris se rapprochent; bientôt une demi-douzaine de féroces quadrupèdes se sont acharnés à la poursuite du traîneau. Il n'est pas besoin de presser le cheval, il a compris toute l'étendue du péril; sa vitesse n'est pas un élan, c'est un vol, il devance le vent, il devance les loups, mais les devancera-t-il toujours? Il est permis d'en douter, car déjà il est au moment d'être atteint; le danger est à son comble; la raison de la malheureuse mère s'égare; sa main désespérée a saisi un de ses enfans et l'a jetté sur la route. Les loups s'arrêtent, ils dévorent la proie qui leur est livrée, ils se disputent quelques débris sanglans: mais bientôt plus affamés que jamais, ils se précipitent derechef sur les traces du traîneau; ils regagnent le terrain qu'ils avaient perdu; les voyageurs entendent retentir à quelques pas d'eux les cris qui annoncent leur mort.

L'affreux sacrifice est revouvelé une seconde fois, puis une troisième; c'est à ce prix que Hedwiga obtint d'arriver au village d'Ostersund seule! Les loups ne s'arrêtèrent qu'aux première maisons. Hors d'elle-même, dans un état impossible à supposer, plus impossible à décrire, elle essaya de raconter ce qui venait de s'accomplit: la foule qui se presse autour d'elle s'écarte avec horreur et avec effroi; un paysan, Hans Greiffson. tenait à la main une barre de fer; il articule d'une voix ferme: « La mère qui immole ses enfans pour se conserver la vie, n'est pas digne de vivre »; et il décharge un coup terrible sur la tête d'Hedwiga. Elle tombe sans avoir eu le temps de pousser un cri, et sa cervelle rejaillit au loin.

Greiffson fut arrêté sans avoir cherché à prendre la fuite. « J'ai fait justice, dit-il; que Dieu pardonne à Hedwiga Quasling! Il fut condamné, mais le roi lui fit grâce.

Un paysan, — et ceci s'est passé il y a deux ans, — un paysan se rendait chez lui sur son traîneau; il est de même poursuivi par une bande de loups: il presse son cheval, il se dirige vers une ferme qu'il voit à quelque distance, et dont la cour lui paraît le port du salut. La porte de cette cour est fermée; mais tel est l'élan du cheval, le choc du traîneau, qu'elle est enfoncée: il était temps; onze loups se précipitent par la brèche; la porte, tournant sur ses gonds, se referme; elle coupe ainsi la retraite aux carnassiers; ils perdent toute audace, toute présence d'esprit, lorsqu'ils viennent de tomber dans un piége. Les onze brigands vont se cacher sous les charrettes, dans les coins les plus obscurs. On les fusille, on les assomme, nul n'en réchappe.

Un moyen bien facile d'effrayer les loups consiste à attacher une longue corde à un traîneau; les ondulations, les plis et replis qu'elle forme lorsqu'elle est à la remorque, épouvantent, dit-on, ces quadrupèdes; ils n'osent approcher. Les sonnettes qui résonnent au cou des chevaux les tiennent aussi en respect; mais lorsque l'on a affaire à de vieux loups expérimentés et que torture un jeûne très-prolongé, toutes ces ressources deviennent inutiles.

Les amateurs de la chasse au loup ont beau jeu sur les étangs et les lacs dont la Suède est couverte; il faut seulement que l'onde soit devenue une plaine de glaces, et qu'arrivent les derniers jours d'automne; l'on n'attend pas longtemps. On se réunit, on part en caravane; sur chaque traîneau est placé un cochon: on pique, on pince, on bat ce pauvre animal; il se plaint, il crie de toutes ses forces; les loups d'accourir; on les laisse approcher, on leur décharge, coups de carabine en plein museau. Les blessés sont achevés et mangés par leurs semblables. Il arrive parfois que plus l'on en tue, et plus il en accourt, les chevaux s'emportent et renversent les traîneaux; plus d'un chasseur a payé de sa vie l'amusement qu'il se promettait.

Encore deux anecdotes que j'emprunte à notre Anglais, sur un sujet qui lui semble inépuisable.

Un enfant de onze ans, fils d'un paysan près de Carlstadt, regarde un jour par la croisée; il voit un loup assis à peu de distance de la maison, et dans une attitude méditative. Il saisit le fusil de son père, s'assure s'il est chargé, et marche droit vers l'intrus. Celui-ci méprise un si faible antagoniste ou se flatte d'en faire son dîner, il ne bouge pas; l'enfant arrivé à quelques pas, met en joue, le feu prend, le coup part, le loup tombe, veut se relever, retombe, blasphème et meurt.

Un soldat marchait à pied sec sur le lac de Stor-Sjon; la chose n'avait rien d'étrange, car c'était au mois de janvier; il est assailli par une bande de loups; il n'avait d'autre arme qu'un sabre; mais il en fait un si bon usage en frappant de droite et de gauche, qu'il tue ou blesse bon nombre de ses voraces agresseurs, et qu'il oblige les autres à pendre la fuite. Malheureusement ils se rallient, reçoivent des renforts, reviennent à la charge. Le militaire veut de nouveau croiser le fer avec eux, mais il avait négligé, en remettant la lame dans le fourreau, d'essuyer le sang dont elle était teinte; ce sang, durci par la gelée, ne lui permet pas de tirer son sabre, il reste sans défense. Il serait inutile de dire quel fut aussitôt son destin.

Indépendamment des effort individuels auxquels chacun peut se livrer pour détruite le plus possible cette pernicieuse engeance l'on organise souvent des battues ou *skalls*. Parfois elles atteignent les proportions d'une levée en masse cinq cinq ou six mille hommes cernent une forêt et poussent l'ennemi devant eux jusqu'à ce qu'il soit acculé dans quelque défilé et qu'il expire sous les coups d'une population irritée. On a vu de ces *skalls* offrir pour trophées les têtes de cinquante ou soixante loups. On varie la chose de diverse manière; c'est ainsi qu'à qautre milles de Stockholm il existe une vaste enceinte formée de piquets placés à quelque distance les uns des autres. Un jour d'hiver, on jette au milieu de cette enceinte quelques carcasses de chevaux ou de moutons: les loups ne manquent pas d'accourir pendant la nuit; nombre d'hommes se tiennent tout prêts à étendre aussitôt, sur des cordes qui vont d'un piquet à l'autre, des toiles sur lesquelles sont peintes, à grands coups de brosse et en couleurs aussi tranchantes, aussi visibles que possible, têtes d'hommes et d'animaux. Ces figures hideuses, agitées par le vent, forment une barrière artificielle que les loups n'osent franchir. On marche sur eux, on les crible de balles; quelques-uns parviennent à se sauver, mais il n'en reste pas mal sur la place.

Il est une autre méthode moins simple qu'elle ne le paraît au premier coup-d'œil; on construit au millieu des branches d'un gros arbre une petite plate-forme: un chasseur s'y place: au bas du trou on place un appât, le loup arrive, on le tue. Rien n'a l'air plus facile. Mais l'animal devine, flaire, évente son ennemi, reconnait ses traces. Il faut donc, pour lui inspirer une sécurité funeste, se montrer plus habile que lui; il faut effacer l'empreinte du pied que l'on vient de poser sur la neige; il faut se résigner à passer au moins quarante-huit heures sur l'observatoire, avec un froid presque toujours excessif pour toute compagnie, et en simposant le plus rigoureux silence. Il est bon aussi d'avoir quelques cages que l'on cache au milieu des branches et qui renferment des corbeaux dont les cris paraissent au loup une garantie que nul homme ne se trouve par là; il conjecture assez sensément que les oiseaux ne manqueraient pas de s'enfuir s'ils apercevaient quelque voisin suspect; son intelligence n'arrive pas jusqu'à deviner qu'ils sont retenus malgré eux.

La Suède est en possession d'un noble quadrupède, ancien habitant de la Germanie et de la Gaule, mais dont il a été expulsé. Il s'agit de l'élan; sa taille atteint fréquemment une hauteur de huit ou neuf pieds anglais; son poids se trouve égaler dix quintaux; il a pour arme ses cornes et ses pieds; souvent attaqué par les loups, il obtient fréquemment la victoire. Sa chair est excellente; les gourmets assurent que sa langue et son nez surtout sont au-dessus de tout éloge. La rognure de ses sabots guérit l'épilepsie; ce dernier point est cependant sujet à la contestation. Sa peau presque impénétrable à la balle, forme des vêtemens sur lesquels le temps n'a pas de prise, et qui se transmettent de générations en générations parmi les habitans des campagnes. Ce bel animal s'apprivoise facilement; on l'attelait jadis à des traîneaux, mais des malfaiteurs ayant abusé d'une façon de voyager aussi rapide pour se mettre hors de la portée de la justice, le gouvernement défendit d'employer pareil attelage. Maintenant, lorsqu'on va à la chasse de l élan, c'est avec des *skidors*, avec des patins dont nous avons déjà donné la description, qu'on se lance à sa poursuite; il faut quelquefois le poursuivre deux ou trois jours de suite, mais il finit par se fatiguer si la neige est profonde et peu durcie, car il enfonce à chaque pas, tandis que le chasseur glisse sans appuyer et avance avec une rapidité que n'atteindrait pas un cheval de course. Telle est cependant la vigueur de l'élan, favorisée par la grande dimension de ses jambes, qu'il galoppe à fonds de train, durant des heures entières, à travers une couche de neige de plus d'un mètre de haut. Ce n'est qu'en hiver qu'il est permis de le chasser.

Théâtre-Royal-Français.

Mardi 9 avril. (Représentation N° 120.)

POUR LA RÉOUVERTURE

LA REINE DE CHYPRE.

Vu la longuer du spectacle on commencera à SIX heures et demie.

Lundi 29 avril. — **Clôture** de l'année théâtrale.

PROGRAMME

DU

CONCERT VOCAL- ET INSTRUMENTAL,

qui sera donné **Mercredi 10 Avril**, par

Mlle AMÉLIE DE VRUEH,

élève du Conservatoire de Musique et artiste du Théâtre-Royal-Français de La Haye,

à la Salle Diligentiâ.

Avec le concours de plusieurs artistes lyriques du Théâtre-Royal-Français.

PREMIÈRE PARTIE.

1. Ouverture *de La Muette.* — DE AUBER.
2. Romance, *Espère.* — DE CLAPISSON.
   Et les *Deux Nuits*, chantée par Mlle Amélie de Vrueh. — DE BOULLIN.
3. Solo pour cornet à piston, par M. J. Caron.
4. Duo de *Marinari*, chanté par MM. Allard et Lorezzo. — DE ROSSINI.
5. Potpourri sur les motifs de *Lucrécia di Borgia*, par J. Coenen.

SECONDE PARTIE.

1. Ouverture du *Cheval de Bronze.* — AUBER
2. Romance, *la Fille du Soldat* et *la Fille d'Or*, chantée par M. Fleury. — LABARRE.
3. Fantaisie du *Préaux Clerc* pour clarinet, par M. Berendes.
4. Couplet des *Mystères d'Isie*, musique de Mozart, chanté par M. Douvry. — D'ADAM.
5. Air de *Robin de Bois*, chanté par Mlle Amélie Vrueh. — WEBER.
6. Potpourri de *la Favorite*, composé et exécuté par M. Coenen.

L'orchestre sera dirigé par M. Berendes.

On peut se procurer des billets chez M. Cappelle a la *Société Besogne*, *Buitenhof*, ainsi que chez M. Berryer, au Théâtre-Royal-Français, et le jour du concert chez Mad. Beks, à la *Salle Diligentiâ*.

On commencera à SEPT heures.

ANNONCES.

DENTS D'EMAIL DIAPHANE.

M. DENTZ Fils, Dentiste d'Amsterdam, 117, *Reguliersgracht*, compte être à La Haye, mardi prochain 9 de ce mois, de 11 à 4 heures, 2de *Wagenstraat*, section T. n° 18, où l'on pourra le consulter tant pour la Pose des Dents d'Email Diaphane, que pour le Plombage des Dents avec le Ciment-Anodin et autres opérations concernant son art. 6334

GENEESKUNDIG ETABLISSEMENT

VOOR

OOGZIEKEN,

te Maastricht.

De ondergeteekende heeft in meerdere huizen de inrigtingen gemaakt [...] de zieken voor *kost* en *logement* per dag betalen, als volgt:

	Gld. Cts.		Gld. C[ts.]
1ste Klasse	1. 45.	4de Klasse	0. [...]
2de »	1. 15.	5de »	0. 60.
3de »	1. 00.	6de »	0. 47.

1. In de woning van den ondergeteekenden worden de drie eerste p[...] betaald.
2. De armen met het certificaat huns burgemeesters voorzien, bekom[...] geneeskundige behandeling *gratis*, maar er moet op het certificaat *nad[...]kelijk* aangemerkt zijn, wie voor *logement*, *kost* en *medikamenten* borg bl[...]
3. De zieken worden door de zusters van liefde opgepast.
4. De raadplegingen zijn dagelijks van 9—1 uur, *Kleine Gracht* n° 16[...]

Men is verzocht tot voordeel voor de ongelukkigen de genoemde in[...]gen bekend te maken.

6337. **Elvenich,** *Dr. Médic. et Chirurg.*

AU GRAND MAGASIN ET DÉPOT DE DR[...] ET DE NOUVEAUTÉS.

ÉTABLISSEMENT A L'INSTAR DE CEUX DE PARIS.

A. VAN NOORDEN,

Rue dite *Spuistraat*, S, n° 364.

Le soussigné cédant aux *pressantes sollicitations* de quelques-u[...] principaux fabricans, de débiter leurs produits au *prix de fabriqu[e]* [...] l'honneur d'annoncer qu'il a reçu *dès-à-présent* un grand assortiment [...] toffes les plus nouvelles pour Gilets et Pantalons ainsi que des draps [...] *qualité supérieure*. Le tout sera vendu au prix de fabrique.

La *nouvelle organisation* de son magasin à l'instar des magasins en vog[ue à] Paris et à Londres, lui permet maintenant d'exécuter avec la plus g[rande] célérité tous les ordres quelques multipliés qu'ils soient. N'employant e[xclu]*sivement* que des *qualités superfines* jointes à un *bon marché extraordin[aire]* et à la *dernière élégance* et le *meilleur gout*, il peut assurer qu'au[cune] autre maison de commerce ne saurait offrir des avantages pareils à la sienne.

Il se recommande à la bienveillance du public.

6317. **A. van Noorden.**

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 6 Avril.

		Int.	COURS 5 avril.	OUVERT.	FER[MÉ]
Pays-Bas	Dette active	5	—	$100\frac{7}{16}$	100[...]
	Dito dito	$2\frac{1}{2}$	$61\frac{1}{4}\ \frac{3}{8}$	$60\frac{5}{8}$	60[...]
	Dito des Indes	5	$100\frac{1}{2}$	$100\frac{3}{8}$	—
	Syndicat	$4\frac{1}{2}$	$98\frac{1}{8}$	98	98[...]
	Dito	$3\frac{1}{2}$	$85\frac{3}{8}$	$85\frac{3}{4}$	86[...]
	Société de Commerce	$4\frac{1}{2}$	$148\frac{1}{2}$	$148\frac{5}{8}$	14[...]
	Dito nouvelle	$4\frac{1}{2}$	—	—	—
	Emprunt de 1836	4	—	—	—
	Chemin de fer du Rhin	$4\frac{1}{2}$	$101\frac{3}{8}$	$101\frac{1}{4}$	—
	Dito de Harlem		96	95	—
	Dito de Rotterdam		96	95	—
	Act. du lac de Harlem	5	—	—	—
Russie	Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	107	—
	Dito dito 1828 & 1829	5	—	$106\frac{5}{8}$	[illegible]
	Inscript. au Grand Livre	6	—	—	—
	Certificats au dito	6	—	$74\frac{1}{4}$	[illegible]
	Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	—	—
	Emprunt de 1840	4	91	91	[illegible]
	Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	$90\frac{5}{8}$	—
Espagne	Passive	5	—	—	—
	Dette différée à Paris		—	—	—
	Deffered.		—	—	—
	Ardoin	5	$22\frac{3}{8}$	$21\frac{7}{8}$	[illegible]
Autriche	Obligations Goll. & Comp.	5	—	—	[illegible]
	Dito métalliques	5	—	—	—
	Dito dito	$2\frac{1}{2}$	—	—	—
France	Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—	—
Pologne	Actions 1836	f	—	—	—
Brésil	Emprunt à Londres 1824		—	$83\frac{1}{8}$	—
	Id. id. 1843		—	$82\frac{1}{4}$	[illegible]
Portugal	Obligations à Londres	$2\frac{1}{2}$	—	$47\frac{3}{4}$	[illegible]

Les affaires étaient aujourd'hui très-animées en intégrales. Le cours de[s] fonds n'a pas varié. Les transactions étaient moins considérables en les au[tres] fonds hollandais.

Les 3 p. c. espagnols étaie[nt] [illegible].

Cours de l'argent: prêt à [illegible] %; prolong. 4 %; escompte $2\frac{1}{2}$[...]

Derniers prix à 5 heures: $2\frac{1}{2}$ % $60\frac{1}{4}\frac{3}{8}$ à $\frac{3}{8}$; Holl. 5 % $100\frac{3}{8}$; Société Commerce $148\frac{5}{8}$ à $\frac{3}{4}$; Ardoins $21\frac{7}{8}$

Bourse de Paris du 5 Avril.

		Int.	COURS 2 avril.	OUVERT.	FER[MÉ]
France	Cinq pour cent		—	122 85	—
	Trois pour cent		—	82 90	—
Espagne	Emprunt Ardoin		—	35	—
	Anc. différé		—	—	—
	Nouv. dito		—	—	—
	Passive		$7\frac{1}{8}$	$7\frac{1}{8}$	6[...]
Naples	Certificats Falconet		—	101 30	—
Pays-Bas	Dette active	$2\frac{1}{2}$	—	$61\frac{1}{8}$	—
Belgique	Dette active	5	$105\frac{1}{2}$	$102\frac{3}{4}$	—
	Dito	3	—	—	—
	Banque belge		—	660 00	[illegible]
États-Unis	Obligations de la Banque		—	—	—
Du 6 Avril.			Du 5 avril.		
France	Cinq pour cent		—	123 10	—
	Trois pour cent		—	83 00	—
Espagne	Emprunt Ardoin		—	$34\frac{7}{8}$	—
	Anc. différée sans.		—	—	—
	Nouv. dito		—	—	—
	Passive		$6\frac{7}{8}$	$6\frac{3}{4}$	[illegible]
Naples	Certificats Falconet		—	101 30	—
Pays-Bas	Dette active	$2\frac{1}{2}$	—	61	—
Belgique	Dette active	5	—	$102\frac{3}{4}$	—
	Dito	3	—	—	—
	Banque belge		—	660 00	—
États-Unis	Obligations de la Banque		—	—	—

Bourse d'Anvers du 6 Avril.

Métalliques, 5 % ». — Naples, 5 % ». — Ardoins, 5 % $21\frac{1}{2}$, [...] Dette différée ancien, 8 P. — Passive, 5 % ». — Lots de Hesse, $68\frac{1}{4}$. — [...] après la Bourse ($2\frac{1}{2}$ heures). Ardoins, $21\frac{7}{8}$. — Coupons, ».

Bourse de Londres du 5 Avril.

3 % Consol. $99\frac{7}{8}$. — $2\frac{1}{2}$ % Holl., $60\frac{3}{8}$. — 5 % 100, $100\frac{1}{4}$. — 5 % [...] Emp.) ». — Esp. 5 % $26\frac{1}{4}$, $\frac{3}{8}$ — Id. 3 % ». — Port. 5 % 46, 47. — Id. [...] 5 % ». — Russes, ».

Bourse de Vienne du 30 Mars.

Métalliques, 5 % $110\frac{7}{8}$. — Dito, 4 % $100\frac{3}{4}$. — Dito, 3 % $77\frac{1}{2}$, [...] de 1834, $149\frac{7}{8}$. — Actions de la Banque 1683.

LA HAYE, chez Léopold Lebenberg, *Lage Nieuw[...]*